

Sommaire :

- ▶ Dialogues de la vie associative
- ▶ Retour sur les Assises
- ▶ Observatoire de la vie associative
- ▶ RDV du Jeudi
- ▶ Programme formation CCO
- ▶ HCVA bilan 2020/2021
- ▶ Mon asso je l'adore, j'y adhère
- ▶ Nouvelle dans l'annuaire
- ▶ Appels à projets et financements
- ▶ Agenda

ÉDITO

Novembre est le mois où les couleurs de l'automne nous font (re)découvrir la beauté du monde et de la Nature.

Novembre est aussi le mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), pour (re)découvrir que l'économie doit être au service de l'humain et de la biodiversité (et non l'inverse).

Le plan de mandat de la nouvelle municipalité a défini 3 missions prioritaires : la transition écologique, démocratique et la lutte contre les inégalités et les discriminations. Les coopérations et synergies entre les 470 acteurs de l'ESS villeurbannais et les politiques publiques doivent être renforcées. Pour cela, nous avons défini 3 axes stratégiques :

- augmenter la visibilité et promouvoir l'ESS
- accompagner les associations dans leurs dimensions économiques
- promouvoir les synergies entre les politiques publiques et activités de l'ESS

Dans l'objectif d'échanger, de partager des idées, expériences, besoins et de poursuivre la co-construction du plan de mandat, je vous invite le 23 novembre à 17h, au Palais du Travail, à la 6ème rencontre des acteurs de l'ESS à Villeurbanne.

Nous comptons sur votre dynamisme, votre créativité et votre engagement, car pour relever les grands défis sociaux, écologiques et démocratiques, l'ESS doit devenir la norme !

Julien Ravello

**Conseiller municipal - Circuits courts,
économie sociale et solidaire**

Dialogues de la vie associative

Participez à la définition du projet de création d'un Conseil Consultatif de la vie associatif

C'est avec plaisir que nous vous invitons au prochain *Dialogues Ville / Associations* : **le jeudi 2 décembre de 18h15 h à 21 h au centre culturel et de la vie associative**

Ces Dialogues, qui s'annoncent encore une fois riches, seront l'occasion d'aborder le développement de deux actions du *Plan d'actions* : le **Conseil consultatif de la vie associative (action12)** et l'**Observatoire local de la vie associative (action 13)**.

Comme nous l'avons fait pour l'élaboration du plan d'actions de la vie associative, **nous vous proposons de construire ensemble le projet de création du Conseil consultatif de la vie associative.**

Quelles seront ses missions et prérogatives, comment seront désignés ses membres, bref, un conseil consultatif pour quoi faire et comment ? Venez nombreux participer à cette soirée de réflexion collective sur le rôle, la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif de la vie associative. Enfin, ces Dialogues seront l'occasion de lancer officiellement l'action 13 du *Plan d'actions* : « Créer un Observatoire de la vie associative » (cf. Page 2).

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Victor à l'adresse suivante : victor.prandt@mairie-Villeurbanne.fr.

Inscriptions :

<https://framaforms.org/inscription-aux-dialogues-villeassociations-jeudi-02-decembre-2021-a-18h15-au-ccva-1634724043>

En savoir + sur les précédents

Dialogues :

www.wikilleurbanne.fr/?DialogueS



Retour sur les Assises : Plan d'actions de la vie associative

Un plan d'action créé par et pour les associations et les habitants

Retrouvez à l'adresse www.wikilleurbanne.fr/?Dialogues le plan d'actions pour dynamiser la vie associative ces 6 prochaines années.

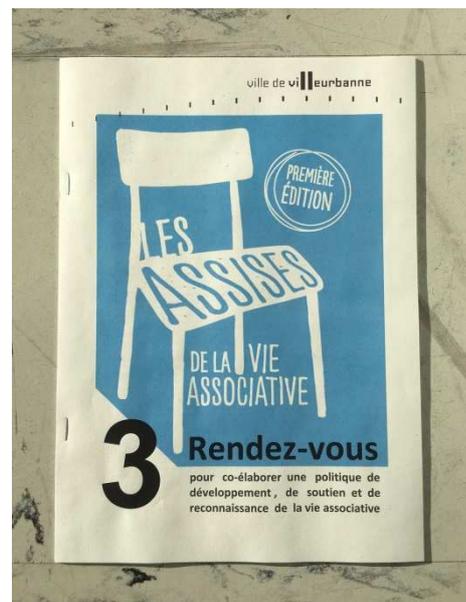
C'est le fruit d'un travail collaboratif mené à l'occasion des Assises de la vie associative ayant impliqué plus de 300 participants représentant au moins 130 associations.

Ce document a été présenté le jeudi 30 septembre, à plus de 90 personnes présentes au CCVA, par les élus, mesdames Agnès Thouvenot, Christine Goyard-Gudefin, Sylvie Donati et Muriel Bétend. **20 actions seront développées pour répondre aux aspirations des associations** et conformément aux votes des participants, la priorité sera donnée à la mise en œuvre des actions suivantes :

- Action 12 « *Créer un Conseil consultatif de la vie associative pour renforcer le dialogue et la coopération entre la Ville et les associations* » (cf. article « Dialogues de la vie associative » page 1)
- Action 8 « *Développer les conventions d'objectifs et de moyens et les financements pluriannuels pour les actions d'utilité sociale qui accompagnent les priorités municipales* »
- Action 2 « *Créer un espace ressources, de coworking, booster - incubateur de projets* »,
- Action 17 « *Editer un guide méthodologique de l'association inclusive* ».

Ces projets, ainsi que d'autres, vont donc être lancés dans les prochains mois comme nous nous y sommes engagés.

Nous tenons à remercier tous les participants de l'édition 2021 des Assises de la vie associative : représentants associatifs et animateurs des ateliers. Merci à la Miète de nous avoir accompagnés dans l'organisation des Assises et au Clavi pour la réalisation des reportages photos. Merci à la compagnie Zéotrope d'avoir animé la soirée de restitution.



Observatoire de la vie associative

Lancement officiel de l'Observatoire de la vie associative (OLVA) le 2 décembre

C'est l'action numéro 13 du *Plan d'actions de la vie associative* que nous nous apprêtons à lancer à l'occasion des prochains Dialogues du 2 décembre.

En quelques mots, le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) accompagne la direction de la vie associative dans la mise en place d'un OLVA. Pour cela nous nous appuyons sur une méthodologie d'enquête par questionnaire développée en collaboration par le RNMA et Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS.

Cette démarche va nous permettre de dessiner une identité locale de la vie associative au-delà de tous les secteurs, identifier les enjeux de la vie associative villeurbannaise et leur évolution dans le temps, disposer d'un outil d'aide à la décision pour accompagner la feuille de route de la vie associative, alimenter l'action publique de la collectivité et promouvoir le tissu associatif et son utilité sociale. **Rendez-vous le 2 décembre pour son lancement officiel, venez nombreux !**

Les RDV du Jeudi

C'est parti !

Naturellement des rencontres entre la direction de la vie associative et les associations existaient déjà. Mais, suite aux assises, il a été décidé de proposer des temps d'échanges plus réguliers avec l'élue à la vie associative et aux centres sociaux, madame Christine Goyard-Gudefin en présence de la direction de la vie associative.

Ces « RDV du Jeudi » ont désormais lieux le premier et le troisième jeudi du mois au centre culturel et de la vie associative (234 cours Emile Zola) toutes les 30 minutes :

- 1^{er} jeudi du mois : 16 h – 17 h 30
- 2^{ème} jeudi du mois : 9 h - 10 h 30

Pour prendre rendez-vous : Victor Prandt, Chargé de développement de la vie associative, victor.prandt@mairie-villeurbanne.fr

Programme formation CCO

Le programme 2021/2022 est disponible !

MAR. 23 NOV. 18H > 21 h

Formaliser sa production et élaborer son budget

MAR. 30 NOV. - 7 DEC. 18H30 > 20H30

Atelier : créer son site internet 1 & 2

SAM. 4 - 11 DEC. 9H30 > 12H

Les outils de pilotage en gestion 1 & 2

MAR. 14 DEC. 18H30 > 20H30

Fonctionnement et évolution d'une association

MAR. 11 JAN. 18H30 > 20H30

Les différents statuts pour entreprendre en ESS

JEU. 13 JAN. 9H30 > 11H30

Mutualiser les moyens humains pour entreprendre

LUN. 18 JAN. 18H30 > 20H30

La responsabilité des dirigeants associatifs

JEU. 20 JAN. 18H30 > 20H30

La fiscalité des associations

MAR. 25 & JEU. 27 JANV. 18H30 > 20H30

Tenir une comptabilité et gérer sa trésorerie 1 & 2

MAR. 1ER FEV. 18H30 > 20H30

Collectivités territoriales et financement

JEU. 3 FEV. 18H30 > 21H

Le plan de financement de son projet

8 & 10 FEV. 18H30 > 20H30

Le mécénat privé 1 & 2

MAR. 1ER MARS -12 AVR. 18H30 > 20H30

Déterminer une offre de services 1 & 2

JEU. 3 MARS 18H30 > 21H

Organisation d'une manifestation culturelle

MAR. 8 - JEU. 10 MARS 18H > 21H

Formalités et obligations des associations 1 & 2

15 & 17 MARS 18H > 21H

Législation et spécificités du spectacle vivant 1 & 2

29 & 31 MARS 18H30 > 21H

Gérer et animer une réunion 1 & 2

MAR. 5 - JEU. 7 AVR. 17H30 > 20H

Préparer une intervention en public 1 & 2

JEU. 14 AVR. 18H30 > 20H30

La communication des associations

MAR. 3 - JEU. 5 MAI 18H30 > 21H

Gérer les relations humaines 1 & 2

JEU. 12 MAI 14H30 > 16H30

Intégrer les réseaux sociaux dans sa communication

MAR. 24 - JEU. 26 JUIN 17H30 > 20H

Prendre la parole en public 1 & 2

Pour + d'informations : www.cco-villeurbanne.org/agenda/formations/

Haut conseil de la vie associative

Bilan d'une année pas comme les autres

Le HCVA est une instance consultative composé de 25 membres experts des différents domaines de la vie associative et cinq personnalités qualifiées. Il réalise de nombreux rapports dont des bilans annuels tels que celui présenté ici et dévoilé le 4 octobre dernier.

Dans le premier chapitre, le HCVA constate les avancées, souvent ponctuelles et récentes, au profit du secteur associatif, contrebalancées par des mouvements qui peuvent déstabiliser le secteur, en ébranler les fondements mêmes.

Dans le deuxième chapitre, les retours de trois enquêtes massives sont analysés. Menées en pleine crise sanitaire ces enquêtes démontrent le choc qu'ont subi les organismes sans but lucratif, brutalement mis à l'arrêt. Le rapport relève aussi que la solidarité inter-associative a joué son rôle au cours de cette période.

Le troisième chapitre interroge les relations entre intérêt général et concurrence et démontre que l'application actuelle du principe suprême de concurrence engendre de nombreux effets pervers, en particulier sur le modèle socio-économique associatif.

En conclusion, le dernier chapitre pose la question de savoir si, au terme des 10 ans du HCVA, la confiance est au rendez-vous.

Pour en savoir + :

<https://www.associatheque.fr/fr/fichiers/actualite/hcva-bilan-de-la-vie-associative-2019-2020.pdf>

Mon asso, je l'adore j'y adhère !

Une campagne nationale d'adhésion aux associations à relayer !

Pour renouer avec les adhésions, le monde associatif a lancé en septembre une campagne intitulée "Mon association, je l'adore, j'y adhère !" en partenariat avec le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et de l'engagement. Cette campagne, déclinée sur Internet, sur les réseaux sociaux, dans la presse écrite et sur le terrain, a pour objectif de faire prendre conscience aux Français de l'importance de l'adhésion, pour soutenir les associations, mais surtout pour recréer le sens du collectif.

Pour que cette campagne ait un maximum d'impact, un appel a été fait à l'ensemble des réseaux associatifs pour la relayer. Un kit de communication et un moteur de recherche d'associations à rejoindre sont disponibles sur le site dédié à la campagne : www.assojadorejadhere.fr.

AGENDA

Le mois de l'Economie sociale et solidaire

- Du 01 au 30 novembre

<https://lemois-ess.org/le-mois-de-l-ess>

- 23 novembre à 17h

Stratégie territoriale, bilan et perspective d'actions seront abordés. La rencontre se terminera par un temps de convivialité. Contact et [inscription](#) : ddeei.evenementiel@mairie-villeurbanne.fr

> Palais du Travail

Dialogues ville / associations

- 02 décembre, 18h15 – 21h00

Dialogues autour de la création du conseil Consultatif de la vie associative. Inscriptions :

> Centre culturel et de la vie associative

Noël aux Gratte-Ciel

- Du 10 au 20 décembre, 11h00 – 18h00

Marché de Noël de Villeurbanne

> Avenue Henri Barbusse

Exposition « Effets spéciaux, crevez l'écran ! »

- Jusqu'au 27 mars

Le Pôle PIXEL propose d'explorer les coulisses des effets spéciaux. Billetterie :

<https://polepixel.fr/evenement/effets-speciaux-crevez-lecran/>

> 24-26-36 rue Emile Decorps

Appel à projets et financements

Jardins partagés France relance

17 Millions € du volet « agriculture » du Plan de relance sont alloués au soutien de jardins partagés et collectifs. Tout en visant la production de produits consommables par les habitants, les projets attendus doivent répondre aux enjeux de transition agro-écologique et climatique, d'alimentation, de biodiversité et d'animation de la vie de quartier.

Pour plus d'informations : <https://agriculture.gouv.fr/francerelance-lancement-de-lappel-projets-jardins-partages>

Création d'épicerie solidaires

Dans le cadre de France Relance le réseau des épicerie solidaires ANDES soutient la création de nouvelles épicerie solidaires, tout en favorisant l'accès aux produits frais et de qualité pour les populations isolées/modestes.

Pour plus d'informations : <https://andes-france.com/nos-actions/les-epiceries-solidaires/appel-candidatures-creation-epiceries-solidaires/>

Aide temporaire liée au dispositif Guso

Une aide pour les associations qui n'ont pas pour activité principale la diffusion ou la production de spectacles, l'exploitation de lieux de spectacle, de parcs de loisirs doivent rentrer dans le champ d'application du guichet unique du spectacle occasionnel (Guso). L'aide attribuée est plafonnée à 120 euros par déclaration unique simplifiée pour un artiste du spectacle ou technicien concourant au spectacle et par jour travaillé et à 600 euros par employeur pour des contrats de travail dont l'exécution a débuté au plus tôt au 01/07/ 2021 et s'achève au plus tard le 31/12/2021.

Pour plus d'informations : Décret n° 2021-1178 du 13 septembre 2021

NOUVELLE dans l'annuaire

Pourquoi Pas !? Un collectif d'architectes et bien plus encore !

Le collectif regroupe depuis 2014 des praticiens issus de différentes disciplines autour d'une volonté commune d'envisager la pratique architecturale comme vecteur de transmission et de projection collective. Le collectif développe des projets de la conception à la construction de manière co-conçus, voire co-construits avec la maîtrise d'usage.

Ils travaillent sur des terrains évoluant au gré des rénovations urbaines. Le collectif est aujourd'hui sollicité pour son expertise en matière d'animation de chantiers ouverts, de participation du public, d'ateliers de sensibilisation auprès des scolaires, ainsi que pour son expérience dans les process d'occupation temporaire comme leur EPI qui ouvrira en 2022 sur l'Occupation temporaire des Gratte-Ciel (www.grattcielcentreville.fr/occupation-temporaire/).

Guidé par une logique d'économie de moyens, le collectif oriente sa pratique autour des questions de réemploi de matériaux ou de mise en œuvre de géo-matériaux locaux. Installations éphémères, scénographies pour des événements, expositions, mobilier ou aménagements publics transitoires, le collectif se positionne sur l'échelle micro et locale, de manière à pouvoir maîtriser le processus, de la conception à la réalisation.

En savoir plus : www.collectifpourquoipas.fr/le-collectif

Viv'Asso est rédigé par la direction de la vie associative et des centres sociaux de la ville de Villeurbanne
Site internet : www.villeurbanne.fr/asso - contact : vie.associative@mairie-villeurbanne.fr ou 04 78 68 19 86